

En second, Yannick TANGUY dont vous avez lu dans la précédente Lettre l'article relatif à la base de données des adhésions, a été élu au conseil d'administration; ex-æquo avec deux autres candidats, il leur a immédiatement cédé sa place, dans un geste d'une rare élégance. Conformément à ce qu'il avait expliqué au sujet de sa candidature, il a tout de suite proposé son aide au CA pour la migration de cette base sur le nouveau serveur que nous allons mettre en place, et a fait part de son intérêt pour le logiciel de gestion d'association que nous allons déployer. Désintéressée et toujours constructive, l'attitude exemplaire de Yannick nous est d'un grand soutien et nous l'en remercions vivement.

Vous le lirez plus loin : le nouveau conseil d'administration est au travail, et nous en sommes très heureux. La discussion sur les projets 2020–2021 n'ayant pas pu avoir lieu à l'assemblée générale du 14 novembre faute de temps, nous vous convierons à un temps d'échange en ligne à ce sujet, probablement courant janvier. Et c'est avec un grand plaisir qu'au printemps prochain, pour un premier bilan d'étape, nous retrouverons les adhérents pour l'assemblée générale d'une association bien vivante, utile et déterminée.

Associativement,

Patrick BIDEAULT, président 2020-2022,
et Céline CHEVALIER, vice-présidente 2020-2022.

JOURNÉE GUTENBERG 2020

Le 14 novembre a eu lieu l'assemblée générale de l'association (en visioconférence). Elle a été doublée d'une journée Gutenberg grâce aux interventions de trois orateurs invités par JérémY JUST. Le matin et le début d'après-midi ont ainsi été consacrés à trois exposés sur le thème « Du caractère à la reliure : le numérique fait aussi de beaux livres », qui ont été très bien accueillis :

- « De la pâte à modeler vectorielle, ou comment naissent les polices de caractère » par Émilie RIGAUD;
- « Mettre en page un roman avec la famille T_EX » par Thomas SAVARY;
- « Papiers marbrés en PStricks » par Aubrey JAFFER.

Nous reviendrons en détail sur ces interventions dans la prochaine Lettre, prévue pour le mois de janvier, et vous pouvez trouver le compte rendu de l'assemblée générale ci-après.

Céline CHEVALIER

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 14 NOVEMBRE 2020

Introduction

L'assemblée générale s'est déroulée cette année dans des circonstances particulières, en raison non seulement de l'impossibilité de se réunir physiquement mais aussi de la relative somnolence qui avait caractérisé l'association pendant plusieurs années. Le conseil d'administration, en particulier, devait être renouvelé dans sa totalité, les mandats des différents élus étant arrivés à échéance en 2015 ou 2017, suivant les personnes.

Du fait de cette situation exceptionnelle, les débats ne se sont pas toujours déroulés dans la sérénité qu'on était en droit d'espérer, et pour cette raison je n'écrirai pas tout ce qui a été dit. J'invite les adhérents qui auraient des questions à me contacter personnellement (arthur.reutenauer@normalesup.org).

Les discussions ont eu lieu sur la plate-forme BigBlueButton, de vive voix et sur le *chat*, et les votes annoncés à l'ordre du jour sur l'outil Bélénios de vote en ligne. Les scrutins

furent ouverts jeudi 12 novembre au soir pour que le plus grand nombre d'adhérents puissent voter, et fermés au fur et à mesure des débats.

Ordre du jour

La séance est ouverte à 15 heures avec 35 personnes en ligne sur les 104 adhérents à jour de leur cotisation. Les statuts de l'association n'imposent pas de quorum. L'ordre du jour est :

- Scrutin au sujet de la dissolution de l'association;
- Présentation des bilans 2014–2019 et vote;
- Élection des membres du conseil d'administration;
- Discussion et votes sur les projets 2020–2021;
 - Refonte des documents de communication et du site Web;
 - *Cahiers GUTenberg*;
 - Organisation d'ateliers en visioconférence (FAQkathon & formations);
 - Attentes de la communauté (discussion ouverte).

Scrutin sur la dissolution

La proposition soumise au vote est :

Souhaitez-vous la dissolution de l'association GUTenberg?

Elle est assortie du paragraphe suivant :

Notez que si le résultat est favorable à la dissolution, il faudra décider de l'utilisation des fonds associatifs conformément à l'article 9 de la loi du 1^{er} juillet 1901. En revanche, si le résultat est en faveur du maintien de l'association, celui-ci reste conditionné à l'élection de suffisamment de volontaires au CA.

Le scrutin est clos à 15 heures 20 après une courte discussion. Le nombre de votants est 54; 5 votes pour et 49 contre. Il n'y a aucun bulletin blanc.

Bilans

Le bilan moral et le rapport financier sont présentés par JérémY Just. Ils couvrent les années 2014 à 2019 incluses. Ils ont été publiés dans la *Lettre GUTenberg* n° 40, et la présentation correspondante est disponible sur le site web : <https://www.gutenberg.eu.org/GUT2020>

Au cours de cette période, l'association a coorganisé deux jours de conférences à l'ENSSIB en 2017. Un sondage sur les manifestations futures de l'association est en cours. Il est rappelé qu'il existe deux publications, la *Lettre GUTenberg* et les *Cahiers GUTenberg*.

Les DVD de la T_EX Collection, fabriqués par l'association DANTE en Allemagne, sont commandés chaque année mais ne sont expédiés aux adhérents qu'à la faveur d'autres envois (relances de cotisation ou *Lettre GUT*), ce qui entraîne une certaine irrégularité. Ceux qui souhaitent les recevoir rapidement peuvent en faire la demande. Le reliquat est distribué lors de manifestations externes.

L'association est un point de contact pour des initiatives, comme les motifs de césure et les demandes de formation. De nombreuses traductions de documentation ont été produites, mais elles sont peu mises en valeur. La présentation se conclut par un appel à bonnes volontés pour le développement de l'infrastructure informatique.

Le bilan comptable du début 2014 à la fin 2019 fait apparaître un résultat excédentaire de 1889 €, pour un actif de 28948 €. Le bilan détaillé et le compte de résultat ont été publiés dans la *Lettre GUTenberg* n° 40.

Il est alors procédé au vote sur ces bilans. Il y a à nouveau 54 votants, le bilan moral reçoit 36 voix pour, 13 contre et 5 bulletins blancs ; le rapport financier 35 pour, 14 contre et 5 blancs.

Élection du conseil d'administration

L'assemblée générale se prépare alors à élire le nouveau conseil d'administration. Tous les douze postes sont à pourvoir, il y a quatorze candidats, et on entame la discussion par un vote sur le mode d'élection. La question est de savoir si le dernier alinéa de l'article 5, qui dispose que « les décisions de l'Assemblée générale (ordinaire ou extraordinaire) sont prises à la majorité absolue des membres présents ou représentés » s'applique à l'élection des membres du CA. Si c'est le cas, cela reviendrait à déclarer élus les candidats qui auront reçus une majorité absolue du nombre de votants, dans la limite de douze.

Cette proposition est soumise au vote grâce à l'outil de sondage BigBlueButton. Elle reçoit 22 voix pour et 9 contre.

Les 14 candidats peuvent alors se présenter, chacun à leur tour. À l'issue de cette présentation, on laisse dix minutes pour que tout le monde puisse finir de voter, la plate-forme de vote en ligne permettant de changer un vote antérieur tant que le scrutin n'est pas clos.

Le scrutin est finalement clos à 18 heures 55, et le dépouillement, automatique grâce à l'application utilisée, Belenios, est presque instantané. Il y a 56 votants, la majorité absolue est donc de 29 voix.

Résultat par ordre décroissant du nombre de voix :

Céline Chevalier	48
Flora Vern	48
Patrick Bideault	44
Yvon Henel	42
Jean-Michel Hufflen	42
Denis Bitouzé	40
Maxime Chupin	40
Éric Guichard	33
Jérémy Just	33
Robert Alessi	30
Christian Hinqué	29
Yannick Tanguy	29
Yoan Tournade	29
Jacques Abada	14
Bulletin blanc	1

Le tableau ci-dessus met en avant un défaut du mode de scrutin, puisque sur les treize candidats recevant une majorité absolue, les trois derniers ne peuvent pas être départagés. L'un d'entre eux, Yannick Tanguy, propose alors spontanément et généreusement de se désister. Qu'il en soit ici remercié par écrit.

L'assemblée tombe d'accord pour repousser à plus tard la discussion sur les projets 2020–2021 et laisse l'initiative au CA. La séance est levée à 19 heures 05.

Le président de séance,

Arthur REUTENAUER